

Discours des vétérans invalides sur les décrets et la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours des vétérans invalides sur les décrets et la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 137;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13631_t1_0137_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

clamé, au nom du peuple français, l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, et le peuple français, convaincu de toute sa dignité, vous répond que vous continuez à bien mériter de lui.

Les tyrans et les dominateurs, seuls intéressés à dégrader l'existence des hommes, pour se mettre à la place de la divinité, périront tous en rendant, à leur dernière heure, le plus éclatant hommage à la sagesse de vos principes qui reposent sur les bases éternelles de la raison (1).

e

L'ORATEUR des vétérans invalides :

Dignes représentans d'un grand peuple,

Se présentent dans le sanctuaire de la liberté, les vétérans invalides formant la compagnie destinée pour la garde des monumens que renferment le palais et le jardin national. Ces braves vétérans viennent vous féliciter sur les mesures vigoureuses que vous prenez contre les scélérats qui ont osé attenter sur les jours des zélés représentans et défenseurs de la liberté républicaine.

Ces braves, indignés d'un pareil attentat, viennent vous offrir jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger de pareils forfaits, et vous assurer de nouveau de leur amour et de leur zèle pour la représentation nationale et le maintien de la liberté, l'égalité et l'indivisibilité de la République. Vivent la Convention nationale, ses comités de salut public et de sûreté générale (2).

f

L'ORATEUR de la sect^e des Invalides :

Citoyens représentans,

Les rois n'ont régné sur les peuples que par le crime. Ne soyons pas surpris si la tyrannie médite l'assassinat. Mais la vertu et le courage des républicains poursuivent les tyrans et les lâches assassins. Bientôt ils seront forcés dans leurs derniers retranchemens; bientôt leurs perfides et vains projets s'évanouiront avec leurs derniers soupirs. Telle est l'espérance des habitans de la section des Invalides, espérance fondée sur cette justice éternelle qui vous doit, sans doute, de couronner par le succès, la sagesse qui préside à vos travaux.

Toujours attentifs à nous rapprocher des seules et vraies sources de la vertu et du bonheur, vous avez dirigé nos regards vers l'Être Suprême; vous avez rendu à l'homme le sentiment de sa dignité première, vous avez ranimé son courage, vous avez élevé son âme en le rappelant à l'immortalité; vous voulez, en un mot, que nous soyons des hommes, pour être des citoyens. Eh bien, représentans du peuple, ce sont des hommes citoyens qui entourent la

Convention nationale; notre reconnaissance et notre amour feront votre force et votre sûreté. Un peuple qui aime la justice, un peuple qui pratique la vertu est invincible, et tous les efforts des despotes coalisés viendront se briser aux pieds de la représentation de la République française, une et indivisible (1).

g

L'ORATEUR de la sect^e de l'Homme armé :

Citoyens Législateurs,

Depuis longtemps, le fanatisme, appui intéressé du despotisme, conspirait contre la liberté, n'ayant pu réussir à abattre le courage des républicains pour la maintenir, au péril même de leurs vies; il s'est allié à l'athéisme pour tâcher de renverser les fondemens de la République. Vous avez détruit et puni avec une fermeté inébranlable, les projets liberticides de l'un et de l'autre, pour mieux les anéantir à jamais par votre décret du 18 floréal; l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme ont été par vous reconnus au nom du peuple français; par suite le 20 prairial, il sera célébré une fête nationale en l'honneur de l'Être Suprême; une pareille marche faite pour assurer le triomphe des vertus républicaines que vous avez mises à l'ordre du jour, a jeté le désespoir dans le cœur des tyrans coalisés contre nous et dans celui de leurs vils conjurés de leur côté, au contraire les crimes sont à l'ordre du jour; les plus affreux sont par eux couronnés; il n'en est aucun qui ne soit digne d'eux; l'assassinat, le plus coupable de tous, leur devient familier; les lâches, ils viennent encore de l'employer pour anéantir la représentation nationale, en cherchant à enlever à la liberté ses plus zélés défenseurs. L'Être Suprême qui protège la liberté parce qu'elle s'accorde avec la nature, a garanti de leurs coups meurtriers les dignes représentans du peuple, par eux choisis et désignés pour victimes; bientôt le glaive de la loi nous fera justice de leurs forfaits, et vengera la représentation nationale outragée. Ils ont beau faire, les traitres, nos corps et nos biens périront avant que la liberté, conquise par le peuple français, soit détruite; c'est donc avec une patriotique satisfaction que la section de l'homme armé s'empresse de vous annoncer que son travail sur l'emprunt forcé terminé, produira à la République deux millions quatre vingt quatorze mille livres; ils serviront aux défenseurs de la patrie qui savent si bien repousser et anéantir ses ennemis, et assurer le triomphe de la liberté par une continuité de victoires dont le succès nous est un sûr garant du bonheur.

Législateurs, continuez à bien mériter de la patrie. Plus les tyrans conspireront contre vous, plus vous acquerrerez de droits à la reconnaissance du peuple; les poignards de ces infâmes scélérats ne parviendront jamais à vous faire abandonner la défense de la cause de la liberté et de l'égalité et le maintien des droits sacrés de l'homme et du citoyen. C'est par l'exercice des vertus, dont sans cesse vous donnez l'exem-

(1) C 306, pl. 1158, p. 17. Signé : DE (présid.), BARBICHON, GRIMON, Bⁱⁿ, 13 prair. (2^e suppl^l).

(2) C 306, pl. 1158, p. 19. J. Sablier, n° 1350.

(1) C 306, pl. 1158, p. 18. Signé : ROUSSEAU. J. Sablier, n° 1351.